



Plan-masse. Source : Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour 2021, section D, 1/1 1250 agrandi à 1/1 000.

IVR26_20222100296NUDA

Auteur de l'illustration : Aline Thomas

Date de prise de vue : 2022

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/1 000

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation